



Wallonie

# Agence de Développement local



Veuillez renvoyer ce formulaire complété, signé et accompagné de ses annexes par courrier à l'adresse ci-contre :



Service public de Wallonie  
 Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche  
 Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle  
 Direction de l'Emploi et des Permis de travail  
 Place de la Wallonie, 1 (Bâtiment II, 4ème étage)  
 5100 Jambes

Les questions que vous vous posez trouvent probablement réponse dans la notice explicative.

En cas de difficulté, vous pouvez consulter le site internet

<http://emploi.wallonie.be>

ou joindre une des personnes de contact.

Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Site internet : <http://emploi.wallonie.be>

Personnes de contact

M. Stéphane FERMINE, Attaché

Tél : 081 33 43 15

Courriel : [stephane.fermine@spw.wallonie.be](mailto:stephane.fermine@spw.wallonie.be)

Mme Julie BARBEAUX, Attachée

Tél : 081 33 43 68

Courriel : [julie.barbeaux@spw.wallonie.be](mailto:julie.barbeaux@spw.wallonie.be)

Mme Monique MISENGA KASONGO, Attachée

Tél : 081 33 43 41 Fax : 081 33 43 22

Courriel : [monique.misengakasongo@spw.wallonie.be](mailto:monique.misengakasongo@spw.wallonie.be)

M. Steve MARTELEUR, Assistant (paiements)

Tél : 081 33 43 59

Courriel : [steve.marteleur@spw.wallonie.be](mailto:steve.marteleur@spw.wallonie.be)

## Agence de Développement local Rapport d'activité

### Objet

L'agence de développement local (ADL) est un outil à la disposition des communes de maximum 40.000 habitants destiné à faire émerger, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux, des projets potentiellement créateurs d'activité économique et d'emplois.

Une subvention annuelle de maximum 63.000 € peut être accordée à l'ADL par le Service public de Wallonie pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement et la rémunération de deux agents (un agent de niveau A et un agent de niveau B ou C ; s'il s'agit d'un agent de niveau C, la subvention régionale est ramenée à 58.500 € maximum). Pour obtenir cette subvention, l'ADL doit être agréée par la Région. L'agrément est accordé par une commission pour une période de trois ans renouvelable.

L'octroi de l'agrément implique un certain nombre d'obligations :

- la forme juridique d'une ADL sera, au choix, une asbl, une régie communale autonome ou une régie communale ordinaire (uniquement pour les expériences pilotes) ;
- le respect des missions dévolues à une ADL (voir le décret à ce sujet) ;
- une participation financière de la commune ou d'autres partenaires locaux au fonctionnement de l'ADL équivalent à 30% au moins de la subvention régionale ;
- l'engagement, par la commune, d'au moins deux agents pour l'agence : un de niveau universitaire, l'autre de niveau gradué ou secondaire supérieur ;
- la remise annuelle à l'administration d'un rapport sur les projets de l'ADL et les actions concrètes accomplies au cours de l'année. Un canevas de ce rapport est proposé ci-dessous ;
- l'inscription des agents de l'ADL dans un processus de formation continue ;
- la réalisation par l'ADL d'actions de développement local non assurées par des opérateurs existants ;
- le développement d'actions cohérentes par rapport à la politique régionale ;
- la recherche de possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- la prise en compte, dans les actions entreprises par l'ADL, du principe d'égalité des chances.

### Public

Les communes ou groupements de communes limitrophes totalisant maximum 40.000 habitants.

### Réglementation

Base légale<sup>1</sup> :

Décret wallon du 25 mars 2004 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux agences de développement local modifié par le décret du 15 décembre 2005.

Table des matières

1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL).....	3
2. Ressources Humaines.....	4
3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL.....	5
4. Définition des priorités.....	11
5. Tableau récapitulatif.....	135
6. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL.....	139
7. Formation continue des agents.....	140
8. Communications.....	141
9. Liste des documents à joindre.....	142
10. Déclaration sur l'honneur et engagements.....	142
11. Protection de la vie privée et voies de recours.....	143
Enquête de satisfaction.....	144

<sup>1</sup> Les textes coordonnés peuvent être consultés sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).

## 1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL)

### 1.1. Identification de l'ADL

Dénomination

ADL de Saint-Hubert

Forme juridique

Régie communale

autonome

Numéro d'entreprise

0 6 2 7 . 7 1 9 . 5 6 3

ordinaire (uniquement si votre commune a bénéficié d'une subvention en tant que projet pilote d'ADL)

ASBL

Numéro d'entreprise

0 6 2 7 . 7 1 9 . 5 6 3

### 1.2. Adresse du siège social

Rue

Rue Saint-Gilles, 12

Numéro

1

Boîte

Rue Sa

Code postal

6 8 7 0

Localité

Saint-Hubert

Téléphone

0 4 8 5 / 8 2 . 8 8 . 4 4

Téléphone

0 4 8 8 / 8 2 . 7 0 . 0 2

Fax

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Courriel

slacha@hotmail.com

### 1.3. Adresse du siège d'exploitation

L'adresse du siège d'exploitation est-elle la même que l'adresse du siège social ?

Oui

Non

Rue

Rue Saint-Gilles

Numéro

12

Boîte

| | | | |

Code postal

6 8 7 0

Localité

Saint-Hubert

Téléphone

0 4 8 5 / 8 2 . 8 8 . 4 4

Téléphone

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Fax

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Courriel

caroline.swennen@saint-hubert.be



Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

Oui

Identification du remplaçant		
<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input checked="" type="checkbox"/> Mme	Hartman	Hélène
Niveau du remplaçant		
<input type="checkbox"/> Niveau A - universitaire		
<input checked="" type="checkbox"/> Niveau B - graduat		
<input type="checkbox"/> Niveau C - secondaire		

Non

### 2.3. Agents employés

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input checked="" type="checkbox"/> Mme	wéles	Emilie

Niveau de l'agent

Niveau A - universitaire

Niveau B - graduat

Niveau C - secondaire

Statut

Statutaire

CDD

CDI

Régime de travail

Temps plein

Temps partiel

Précisez				
<input type="checkbox"/> 4/5	<input type="checkbox"/> 1/2	<input type="checkbox"/> 3/4	<input type="checkbox"/> 1/3	<input type="checkbox"/> autre

Date d'entrée

06 / 11 / 2017

Date de sortie

26 / 01 / 2018

Est-ce un agent communal mis à disposition?

Oui

Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

Oui

Identification du remplaçant		
<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme		
Niveau du remplaçant		
<input type="checkbox"/> Niveau A - universitaire		
<input type="checkbox"/> Niveau B - graduat		
<input type="checkbox"/> Niveau C - secondaire		

Non

### 3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL

Compléter au minimum l'instance "Comité de pilotage"

N°	Type d'instance	Rôle	Mode de fonctionnement
1	Comité de pilotage	Le comité de pilotage est avant tout une aide à la rédaction du plan d'action, à la mise au	Le Comité de Pilotage réalise l'amont du travail de l'ADL. Il se réunit de manière

		travail des agents ADL et le relai d'informations émanant du terrain.	informelle et nourrit les réflexions et le travail des agents.
2	Conseil d'Administration	Ses missions sont celles qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale par la loi du 27 juin 1921. De plus, il veillera à : - vérifier les actions du plan d'action - décider des actions supplémentaires - valider des fiches projets	Il se réunit aussi souvent que les affaires internes le nécessite de la manière qui est prévue dans les statuts.
3	Assemblée Générale	Ses missions sont consignées par la loi du 27 juin 1921. L'Assemblée Générale veillera également à : - valider les comptes et le budget - valider les demandes de renouvellement d'agrément et le nouveau plan d'actions - valider le rapport d'activité annuel (suivant la soumission)	Elle se réunit selon les modalités prévues dans les statuts.

### 3.1. Partenariat

Quelles actions avez-vous entreprises pour animer votre partenariat durant cette année ?

L'ADL a continué son parcours d'implémentation sur le territoire en rencontrant différents membres d'institutions voisines, des commerçants et entrepreneurs avec lesquels un partenariat est envisagé, des associations prêtes à prendre le relais lors d'animations diverses.

L'ADL a également pris part à de nombreuses plateformes, réunions de travail regroupant divers organismes actifs sur un territoire plus large que communal. A titre d'exemple, l'ADL participe de manière régulière aux comités de validation de Créa-Job, de Challenge, à la Plate-forme Création d'Activité du Forem, à TerroirLux et Inter-ADL où de nombreux intervenants nous sont présentés.

L'ADL travaille également en collaboration pour le projet de coworking GARE! (CCILB - Créa-Job - Val de Poix et Les Gamines).

Elle collabore avec le nouveau GAL Nov'Ardenne pour leurs fiches projets tourisme, économie et agriculture (plus ou moins en fonction des projets concrets - prémices en 2017).

### 3.2. Composition de l'instance n°1 : Comité de pilotage

Nom du membre	Fonction	Organisme	Secteur
Jean-Luc HENNEAUX	Bourgmestre - Attributions : notamment finances & budget, urbanisme, logement, rénovation rurale, aérodrome, santé	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Anne BERG	Conseillère communale	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale

Anne HENNEAUX	Conseillère communale Présidente de la CLDR	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Anne FELIX	Échevine - Attributions: notamment affaires sociales, jeunesse, enfance, troisième âge, plan de cohésion sociale, fêtes & cérémonies.	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Séverine PIERRET	Conseillère communale	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Olivier DERVAUX	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Patrick PIERLOT	Échevin - Attributions: notamment forêt, patrimoine, bâtiments communaux, chasse, pêche, agriculture, tourisme, parc à gibier. Président du Royal Syndicat d'Initiatives	Commune de Saint-Hubert Royal Syndicat d'Initiatives	Administration Communale
Jean-Louis BROCARD	Échevin - Attributions: notamment énergie, mobilité, économie, commerces, agence de développement local, culture, environnement, rénovation urbaine, intercommunales.	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
André ADAM	Échevin - Président du CPAS - Attribution: emploi	Commune de Saint-Hubert CPAS	Administration Communale
Pierre HENNEAUX	Échevin - Attributions: notamment sport, enseignement primaire & maternel - kinésithérapeute	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale - Santé
Jacques AUDRY	Citoyen - retraité de l'enseignement - membre bénévole de l'ADL - initiateur du GAC (reprise) et d'un groupe de bénévoles	GAC principalement	Artisan et ressources locales
Sophie DEGER	Citoyenne - indépendante complémentaire (maraichage - élevage)	La Ferme du Long Pré La Grande Forêt de Sain-Hubert ADL	Agriculture - Entrepreneuriat

	- produits naturels) - employée à mi-temps à la Grande Forêt de Saint-Hubert - Administrateur extérieur de l'ADL en devenir		
Alain LALOUX	Citoyen - Employé du SPF à la cité administrative de Saint-Hubert - membre actifs de plusieurs associations sportives et culturelles - Administrateur extérieur de l'ADL en devenir	Basket Club Sport et Culture ADL	Sport - Culture
Maxime LAGASSE	Assureur de père en fils Gérant d'une société borquaine Administrateur extérieur de l'ADL en devenir	Borq'Assur ADL	Économie et commerce locaux
Hans SWAAN	Gérant d'un hôtel-restaurant de haut standing dans le centre-ville Administrateur extérieur de l'ADL en devenir	L'Ancien Hôpital	Économie locale, Horeca et tourisme
Anne SLACHMUYLDERS	Conseillère communale - Infirmière - CA Juillet Musical	Commune de Saint-Hubert - Hôpital de Libramont	Administration Communale - Santé
André LUZOT	Bénévoles - Retraité de la Province du Luxembourg	Les Hubertins	Associatif - Touristique
Michel GADISSEUX	Membre de la société d'histoire - Membre du club des chiens de Saint-Hubert	Saint-HUBert d'Ardenne - Club belge des chiens de Saint-Hubert	Associatif - Historique
Richard JUSSERET	Président de la société d'histoire Musée redouté	Saint-Hubert d'Ardenne	Historique
Richard MIGNOLET	Guide touristique	Plaisir d'Ardenne	Tourisme
Didier NEUVENS	Conseiller communal - vétérinaire	Commune de Saint-Hubert	Administration communale - Santé animale
Gérard BOURGEOIS	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale

Dominique BOSENDORF	Conseiller communale - Contrôleur TEC	Commune de Saint- Hubert - TEC	Administration communale - transport public
George JAUMIN	Conseiller communal - retraité	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
François DUPONT	Conseiller communal - retraité	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
François HOUCARD	Conseiller communal	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Alain TUAUX	Conseiller communal	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Commune de Saint-Hubert	Administration communale	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Charlotte LEDUC	Secrétaire communale	Commune de Saint- Hubert	Administration communale

### 3.3. Composition de l'instance n°2 : Conseil d'Administration

Nom du membre	Fonction	Organisme	Secteur
Jean-Luc HENNEAUX	Bourgmestre de Saint- Hubert	ADL Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Anne HENNEAUX	Secrétaire de l'ADL Conseillère communale	ADL Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Anne FÉLIX	Échevine	ADL Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Séverine PIERRET	Conseillère communale	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Olivier DERVAUX	Conseiller communal	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Patrick PIERLOT	Échevin Président RSI	Commune de Saint- Hubert Royal Syndicat d'Initiatives	Administration communale
Jean-Louis BROCARD	Échevin Administrateur délégué	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Anne SLACHMUYLDERS	Présidente de l'ADL - Conseillère Communale	Commune de Saint- Hubert	Administration communale
Alain LALOUX	Trésorier de l'ADL Expert fiscal	SPW Finances	Administration régionale
Maxime LAGASSE	Assureur	Borqu'Assur	Assurances
Hans SWAAN	Restaurateur - Hotelier	l'Ancien Hopital	HORECA
Goerges JAUMIN	Conseiller Communal	Commune de Saint- Hubert	Administration Communale

Sophie DEGER	Citoyenne - indépendante complémentaire (maraichage - élevage - produits naturels) - employée à mi-temps à la Grande Forêt de Saint-Hubert	La Ferme du Long Pré La Grande Forêt de Sain-Hubert	Agriculture - Entrepreneuriat
--------------	--	---	-------------------------------

### 3.4. Composition de l'instance n°3 : Assemblée Générale

Nom du membre	Fonction	Organisme	Secteur
Anne BERG	Conseillère Communale	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Charlotte LEDUC	Secrétaire Générale	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Didier NEUVENS	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Gérard BOURGEOIS	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Dominique BOSENDORF	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Françis DUPONT	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Françis HOUCARD	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Alain TUAUX	Conseiller communal	Commune de Saint-Hubert	Administration communale
Commune de Saint-Hubert	Commune de Saint-Hubert	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale
Pierre HENNEAUX	Echevin	Commune de Saint-Hubert	Administration Communale

## 4. Définition des priorités

### 4.1. Quelles sont les priorités retenues par ces acteurs locaux ?

Listez ci-dessous les différentes priorités retenues par les acteurs locaux :

N°	Intitulé	Statut
1	Attractivité du territoire	En cours
2	Accompagnement et stimulations des acteurs économiques locaux	En cours
3	Utilisation des ressources locales dans l'économie	En cours

## 4.2. Fixation des objectifs et des actions

### 4.2.1. Quel est le programme du plan d'actions relatif au projet de développement ?

Déclinez vos priorités en objectifs et actions.

 Les actions permanentes doivent être reprises à court terme.

#### 4.2.1.1. Priorité 1

1 **Attractivité du territoire**

##### 4.2.1.1.1. Priorité supprimée

Pourquoi cette priorité a-t-elle été supprimée ?

##### 4.2.1.1.2. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Tirer parti des changements apportés au niveau du centre-urbain	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Promotion des possibilités d'implantations économiques du territoire	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

3	Stimuler la cohérence et le travail en pôle en favorisant les économies d'échelle	En cours
---	---	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Accompagnement des commerçants lors de la Rénovation Urbaine - phase 1: minimiser les impacts des travaux sur le commerce	1	En cours

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

### Description du projet

La Ville de Saint-Hubert a reçu une enveloppe budgétaire wallonne pour la rénovation de son centre ville. Ce centre-ville est composé de différentes entités commerciales ayant pignon sur rue. Les travaux visant la réfection complète de la voirie et l'organisation de cet espace public va forcément impacter les commerces existants. Il est estimé que ceux-ci seront affectés de 3 manières:

- accessibilité impliquant une perte de revenus durant les travaux
- parking impliquant un changement des emplacements (nombre, contrôle et tarification)
- organisation de l'espace public impliquant plus de trottoirs, moins de voirie, des espaces terrasses plus nombreux,...

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est ici de maintenir les emplois créés par les commerces du centre-ville, de leur permettre de traverser cette phase de désagréments pouvant être fatale à leur activité, de les inciter à prévoir le futur et à s'adapter à la nouvelle configuration des lieux.

### Public concerné

Commerces des rues impactées par les travaux (Rue de la Fontaine, Place de l'Abbaye) et des rues annexes (Rue Saint-Gilles, Rue du Parc, Rue du Mont, Rue Herman)

### Porteur du projet

ADL en lien avec la Ville porteuse du projet de rénovation urbaine.

### Rôle de l'ADL

- Accessibilité: l'ADL fera le lien entre le maître d'œuvre, la Ville qui commande les travaux et les commerces impactés. Elle veillera à la bonne information des désidératas des différentes parties en amont et lors de la réalisation des travaux (notamment création de phasage de l'ouvrage à réaliser)
- Parking: l'ADL épaulera la commune dans sa recherche de solution concernant la création d'un parking proche du centre-ville.
- Organisation de l'espace public: l'ADL offre à ces commerces la possibilité de se renouveler, de se moderniser, de travailler leur communication via la plan formation. L'ADL tiendra également informé les commerces des possibilités d'aides lorsque des travaux de voiries sont subis.

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Ville: bonne tenue des engagements pris au niveau des travaux et des consignes données au maître d'œuvre.
- Maître d'œuvre: réalisation et respect des délais

### Grandes étapes de réalisation prévues

- Accessibilité: définitions des besoins des commerçants, défense de leurs intérêts dans l'organisation des travaux, facilitation et communication lors des travaux

- Parking: suivi des rencontres, partage des besoins commerciaux via participation aux réunions, consultation des commerces.
- Organisation de l'espace public: cfr plan formation.

#### Résultat atteint

Nous sommes encore dans la phase préliminaire actuellement. Les travaux sont prévus pour le printemps 2018 et doivent être terminés pour décembre 2019.

#### Obstacles rencontrés

Lenteur administrative et rapidité à laquelle les travaux devront être effectués étant donné les délais.

Présence potentielle de vestiges et donc risque d'immobilisation des travaux si des stigmates importants du passés sont mis à jour par les travaux.

2	Collaboration et accompagnement du Plan Mobilité de la Ville	1	En cours
---	--	---	----------

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

En lien avec la rénovation urbaine et la réorganisation de l'espace public du centre-ville, la mobilité doit être revue. La Ville a entamé les démarches via la création d'un PCM - Plan Communal de Mobilité. Menés par des bureaux extérieurs, l'ADL est partie prenante du groupe de travail de manière à représenter les intérêts des commerçants, à optimiser l'accueil et la circulation des touristes (part importante des consommateurs), à orienter la mobilité pour favoriser la consommation et enfin à implémenter la mobilité douce dans le centre-ville pour rapprocher cette action aux actions de création de liaisons entre la ville, les villages et les pôles d'attractivités touristiques.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Une mobilité bien pensée permettra aux consommateurs une accessibilité facilitée aux commerces (Horeca compris), un parking aisé et clair, une organisation de la circulation optimale. L'impact sur l'économie et l'emploi est anticipatif. Meilleure sera la mobilité, plus les possibilités d'implantation de commerces sera grande et le maintien des commerces actuels probables.

#### Public concerné

Commerces du centre-ville présents et à venir.

#### Porteur du projet

Commune de Saint-Hubert

#### Rôle de l'ADL

- Partage de la vision économique de la mobilité
- Transmission des besoins des commerces actuels
- Anticipation des besoins des commerces futurs

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Bureaux indépendants: réalisation du PCM (étude et plan d'actions), concertation des partenaires et réunion de ceux-ci.
- Ville: participation à la réalisation du PCM, apport d'information et application du plan d'actions

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Étude préalable et diagnostic: finalisation prévue au premier trimestre
- Plan d'actions issus du PCM: prévu pour 2018
- Mise en œuvre et agenda

#### Résultat atteint

Finalisation de l'étude et du diagnostic avec prise en compte de la vision économique et commerciale.

#### Obstacles rencontrés

Aucun

3	Dynamiser en augmenter l'attractivité des vitrines vides	1	Reportée
---	--	---	----------

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

#### Description du projet

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

#### Public concerné

#### Porteur du projet

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4	Promotion du zoning	2	Permanente
---	---------------------	---	------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

Le zoning est une zone d'activité économique importante. Créer il y a une dizaine d'année, aucune entreprises n'était implantée dans cet espace. En lien avec Idelux et la commune, ce projet consiste en la promotion de cet espace aussi bien dans la commune qu'à l'extérieur: bouche-à-oreille, transmission d'information, communication,... Des halls relais étant prévus dans cet espace pour 2018(construits par Idelux), un travail de promotion sera donc réalisé avec les mêmes objectifs.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Chaque nouvelle activité implantée sur le zoning correspond à une nouvelle activité potentiellement créatrice d'emploi.

#### Public concerné

Entreprises et indépendants cherchant à évoluer (agrandissement, développement, déménagement,...)

#### Porteur du projet

Idelux

#### Rôle de l'ADL

- Transmission des informations à son public d'indépendants et entrepreneurs sur le territoire (Idelux étant plutôt centré sur des entreprises de plus grande taille pas spécialement adaptées aux terrains disponibles).
- Transmission des informations à un public de tout venant (citoyens principalement) pour activer les relais d'informations
- Suivi des opérations de communication d'Idelux

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Idelux: prospection, transmission des informations pratiques aux entreprises, transmission des intérêts des entreprises à la commune et à l'ADL, mise en place d'une communication dynamique et attractive.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Relance de manière récurrente.  
Modification de la communication (visuel ou support) pour maintenir l'intérêt

**Résultat atteint**

Installation de 2 entreprises sur le zoning d'ici 2 ans.

**Obstacles rencontrés**

Manque de souplesse du service communication d'Idelux (planification anticipative importante et visuels non modulables)  
Manque de la communication envers l'ADL des 2 autres partenaires (Ville et Idelux)

5 Promotion et valorisation des halls relais 2 Reportée

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?**

La construction des halls relais ayant été reportée, il en va de même pour notre intervention.

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

### Rôle de l'ADL

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

### Grandes étapes de réalisation prévues

### Résultat atteint

### Obstacles rencontrés

6

Développement de la zone économique de l'aérodrome

2

Reportée

### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

## Description du projet

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

## Public concerné

## Porteur du projet

## Rôle de l'ADL

## Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

7	Accompagnement à la construction d'une pratique collective d'une maison médicale
---	--

3
---

Terminée
----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

8 Création d'une plateforme touristique

3

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

Les organismes touristiques sont nombreux sur le territoire communal. Différents niveaux peuvent être identifiés:

- niveau institutionnel: Grande Forêt de Saint-Hubert, GAL Nov'Ardenne, Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert, Royal Syndicat d'Initiatives de Saint-Hubert + Commune de Saint-Hubert (niveau politique et administratif) et ADL
- niveau produits touristiques: Aérodrome, Parc à Gibier, station de ski, Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel, Domaine provincial de Mirwart, guides indépendants, promenades balisées,...
- niveau hébergements: hôtels, gîtes, campings, chambres d'hôtes, B&B, AirB&B,...

Le projet vise à:

- regrouper ces différents acteurs autour d'une plateforme, d'offrir un lieu où réseauter et échanger sur les bonnes pratiques.
- unifier, travailler la cohérence et coordonner les initiatives en créant une stratégie de développement touristique pour réaliser des économies d'échelles et surtout accroître la visibilité de notre territoire.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Coordonner, unifier les initiatives, agir sur la cohérence dans le but de travailler la renommée de la Ville et d'ainsi accroître la fréquentation touristique du territoire. Chaque touriste est un acteur économique important car il dépensera où il se trouve favorisant l'économie locale. Notre territoire possède un fort potentiel touristique sous exploité à l'heure actuelle. L'objectif est donc d'optimiser ce secteur pour impacter positivement l'économie.

#### Public concerné

Cfr description du projet

#### Porteur du projet

ADL en partenariat avec les acteurs touristiques institutionnels.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL aura un rôle fédérateur et mobilisateur au niveau des partenaires dans le projet. L'ADL veillera au respect des objectifs et des actions décidés d'un commun accord.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires institutionnels:

- penser communauté, c'est-à-dire s'approprier la stratégie développée et l'appliquer.
- s'investir dans la plateforme pour qu'elle corresponde à leurs attentes et que le partage soit optimal (et ainsi les économies d'échelle).
- mobiliser leurs publics cibles et leurs partenaires extérieurs

Partenaires hébergements et produits touristiques:

- appropriation de la stratégie de développement
- partage d'informations en vue de sa réalisation
- communication positive sur le territoire et les actions mises en place

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- créer le noyau de la plateforme, c'est-à-dire fédérer les acteurs institutionnels autour du projet
- définir le mode de fonctionnement et les activités. Dans celles-ci, l'ADL souhaite qu'un des premiers projets à naître soit la stratégie de développement touristique mais qu'elle ne soit pas l'unique projet. Pour 2018, il est notamment prévu: réalisation de l'étude et du diagnostic préalable à la stratégie de développement - agenda globalisé auto-alimenté - intégration marque Ardenne

#### Résultat atteint

- Fédération des acteurs institutionnels.
- Mode de travail établi pour 2018
- Diagnostic préalable à la stratégie de développement touristique entamé (à poursuivre en 2018)

#### Obstacles rencontrés

- Nouveaux membres du personnel au RSI et à la MT (fusion de la MT récente)
- Projet d'envergure en latence depuis un moment et donc beaucoup d'attentes
- Problèmes organisationnels internes à la MT et RSI

#### 4.2.1.1.3. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

##### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Capitaliser sur la notoriété innée de la ville et faire rayonner ses atouts	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Faire état des possibilités d'implantations économiques	En cours
---	---	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

3	Intégrer les besoins du secteur économique aux projets de transformation du territoire	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Mise en valeur des productions et savoirs-faire locaux via les WEEK-ENDS WALLONIE BIENVENUE	1	Reportée

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

La Ville a souhaité que l'ADL pose la candidature de la commune pour l'édition 2018. La Ville a été retenue mais les dates proposées n'étant pas compatibles avec l'agenda communal et organisationnel nous avons du décliner notre participation cette année. Cette action est envisagée en partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert et le Royal Syndicat d'Initiatives de Saint-Hubert.

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

2	Créations de portiques d'accueil aux entrées de ville	1	Reportée
---	---	---	----------

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

Hors budget pour 2017 et 2018

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

**Rôle de l'ADL**

---

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

3	Renforcer et promouvoir l'image " Capitale Européenne de la Chasse et de la Nature "
---	--

1	Prévue mais non entamée
---	-------------------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4 Parc à Gibier: appui au redéploiement du site actuel et dans les projets futurs

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

---

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

5 | Création de week-ends saisonniers thématiques

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

En vue de renforcer l'attractivité du territoire en lien avec GAL et plateforme touristique

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

6 | Création d'une certification reconnue pour les guides locaux

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

7 Création d'un label commun pour l'identification commune et unanime du territoire

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

en lien avec plateforme touristique

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

## Rôle de l'ADL

## Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

## Grandes étapes de réalisation prévues

## Résultat atteint

## Obstacles rencontrés

8

Intégration de l'image "forêt" sur le territoire

1

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

### Description du projet

En lien avec Gde Forêt + nouvelle MT (nouveau logo) + changement lié à la RU  
Si St-Hubert est entouré de forêts, il n'est pas évident de retrouver cette ambiance dans les zones urbanisées.  
L'ADL travaille donc d'une part avec la commune et la Rénovation urbaine (RU) en vue d'intégrer des éléments plus verts et forestiers dans le centre ville.  
L'ADL travaille d'autre part avec le secteur touristique et vient en soutien de leurs initiatives ayant un lien "forêt".

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

La forêt est le faire valoir touristique de notre territoire. L'intégrer dans le centre ville revient à maximiser ce faire-valoir et donc à augmenter l'attractivité des lieux. Le fait d'avoir plus de visiteurs accroît les consommations dans les commerces locaux et donc augmente leur potentiel économique.

### Public concerné

Visiteurs/touristes et citoyens

### Porteur du projet

Commune et organismes touristiques (Grande Forêt de Saint-Hubert, Maison du Tourisme, Royal Syndicat d'Initiatives).

### Rôle de l'ADL

- Rappeler l'impact de la forêt sur l'économie dans les différents projets
- Inciter à prendre la forêt comme levier aussi bien touristique qu'économique

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Mettre en place leurs projets et intégrant l'image forêt à tous niveaux.

### Grandes étapes de réalisation prévues

- Intégration de l'ADL dans la RU
- Sollicitation des organismes touristiques quant à leur prise en compte du levier forêt

### Résultat atteint

Intégration d'espaces verts dans la RU  
Nouveau nom de la Maison du Tourisme: Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert

### Obstacles rencontrés

- Thématique large et déjà travaillée par de nombreux organismes touristiques principalement.
- Manque d'impact de l'ADL car cette volonté d'intégrer la forêt doit s'intégrer logiquement dans les actions touristiques des asbl et des organismes. Ils doivent s'approprier cette volonté (= étude préalable à la stratégie de développement touristique comblera ce souci)

9

Réalisation, communication et promotion d'un cadastre des disponibilités foncières et des bâtiments communaux

2

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

#### Description du projet

De nombreuses cellules commerciales sont en vente ou en location sur le territoire de Saint-Hubert. Une grande majorité est centralisée dans le cœur de la Ville. Elles ont un effet négatif sur l'image de l'entité: ville morte, ville désaffectée,...

Les remplir avec des activités économiques viables et durables est la volonté première. Elle sera renforcée par la mise en valeur des vitrines via les autocollants et le "remplissage" des vitrines via des boutiques éphémères (autre action).

L'idée du projet est de créer un fichier et des documents de promotion avec toutes les informations nécessaires à une personne souhaitant s'installer sur Saint-Hubert ou investir dans la commune d'une part. D'autre part, nous souhaiterions mettre en avant le territoire (données chiffrées intéressantes, atouts logistiques, etc) en annexe de ce cadastre pour attirer des investisseurs. Nous souhaiterions que ces documents puissent ainsi être présentés lors de rendez-vous incontournables pour ces derniers.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Le but est d'attirer des activités économiques existantes sur notre territoire ou des activités en passe de se lancer. Le but est que ces acteurs économiques choisissent de venir à Saint-Hubert plutôt que de s'installer ailleurs. Le but est qu'ils viennent renforcer le tissu économique existant pour augmenter l'attractivité économique de l'entité et ainsi la développer.

#### Public concerné

Propriétaires des cellules vides  
Investisseurs et porteurs de projets

#### Porteur du projet

ADL

#### Rôle de l'ADL

- constituer le cadastre
- recueillir les atouts de l'entité d'un point de vue économique
- constituer un plan d'action pour animer ces cellules vides
- éditer un dépliant et mettre à disposition l'information en ligne
- promouvoir et diffuser ces informations

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- commune: fournir les informations utiles sur les propriétaires des cellules
- AMCV: conseils et aides pour constituer le listing des atouts du territoire
- ADL Bastogne: conseils et exemples

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- créer le cadastre, contacter les partenaires et les propriétaires
- établir le listing des atouts et/ou la manière de les calculer/récolter
- créer les documents de promotion + diffusion
- 

#### Résultat atteint

- premier listing de cellules vides
- contacts partiels de propriétaires
- contacts avec les partenaires

#### Obstacles rencontrés

- l'ADL ne dispose pas de support informatique pour diffuser ce cadastre.
- difficulté d'obtenir les informations/données à destination des investisseurs/promoteurs (non existantes), à créer mais souvent non gratuites.
- difficulté d'entrer en contact avec les propriétaires (indivisions, sociétés,...)

10

Accompagnement des organismes économiques lors de la Rénovation Urbaine - phase 2: intégration des besoins des commerces et des indépendants

3

Reportée

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Cette phase n'a pas été entamée par le pouvoir communal. L'ADL en est dépendante. A priori, aucun budget n'a été prévue en 2018 non plus pour lancer cette action (besoin de financer un auteur de projet pour réaliser un nouveau plan de RU).

#### Description du projet

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

#### Public concerné

---

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.1.4. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Moderniser la gestion des pôles d'attractions touristiques et augmenter l'offre	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Faciliter l'accès et la diversité des moyens de transport	En cours
---	---	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

3	Accueillir de nouveaux organismes d'ampleur	En cours
---	---	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Aide à l'implantation de la Maison du Cerf en collaboration avec la Grande Forêt de Saint-Hubert	1	Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

2 Mise en valeur du patrimoine architectural de la Ville au travers de collaborations entre associations, acteurs touristiques et organismes publics

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

---

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

## Résultat atteint

## Obstacles rencontrés

3	Amélioration de la signalétique en vue d'une meilleur reconnaissance des atouts de l'entité tant touristiques qu'économiques
---	--

2	Prévue mais non entamée
---	-------------------------

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

## Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4	Réhabilitation des voies lentes et des accès par des moyens de transport doux aux différents pôles d'intérêt économiques et touristiques ainsi qu'aux différents villages
---	---

2
---

Prévue mais non entamée
-------------------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

5	Réalisation d'un plan marketing du territoire pour augmenter la cohérence de l'image de l'entité et identifier les atouts
---	---

3	Prévue mais non entamée
---	-------------------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

6    Prospector auprès d'investisseurs privés  
afin de les attirer et de les faire adhérer  
aux atouts du territoire

3

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

**Public concerné**

**Porteur du projet**

**Rôle de l'ADL**

**Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)**

**Grandes étapes de réalisation prévues**

**Résultat atteint**

## Obstacles rencontrés

7

Participation à l'élaboration d'un projet économique pour les locaux du Palais Abbatial

3

En cours

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

## Description du projet

Le palais Abbatial constitue l'un des fleurons urbanistique et historique de la commune de Saint-Hubert. Actuellement occupés par des services de la Province du Luxembourg, les Archives de l'État et la Communauté Française (classes vertes), ces bâtiments d'une superficie colossale (plusieurs centaines de m<sup>2</sup> sur 4 étages avec plusieurs cours intérieures en plein centre ville) seront vidés de leurs occupants dans les années à venir et l'ensemble est mis en vente par l'État fédéral propriétaire de l'ensemble. Il est évident que la reconversion de cet ensemble joue un rôle important pour le centre de St-Hubert. Sa place centrale est à la fois stratégique d'un point de vue économique (c'est dans le centre ville que se concentrent les activités économiques) que d'un point de vue touristique (attire de la Basilique et de l'architecture de l'ensemble en tant que tel). La commune ainsi que l'ADL souhaite y insérer une activité regroupant à la fois économique classique (commerces, restaurant, hôtellerie, ... de qualité!) que touristique indissociable du lieu et de l'économie de l'entité (pôle muséal de l'ensemble abbatial, pôle culturel, ... avec une ouverture vers le public). Cependant, le projet ne peut s'envisager sans un partenariat public-privé. L'objectif est de concrétiser celui-ci.

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est une création directe d'activités économiques dans l'ensemble abbatial ainsi qu'indirecte avec le renfort de l'activité économique de l'ensemble de l'entité. Chaque activité économique créée ou renforcée mènera à de la création d'emploi. Outre ces points, ce projet d'ampleur fera s'accroître la dynamique économique du centre ville et de l'entité en général.

## Public concerné

- Commune de St-Hubert
- Occupants: État, Wallonie-Bruxelles, Province du Luxembourg et leurs entités dépendantes

- Idelux
- ADL
- Citoyens et touristes au final

#### Porteur du projet

Idelux

#### Rôle de l'ADL

L'ADL a un rôle d'accélérateur, de facilitateur, de suivi dans un premier temps. Dans un deuxième temps, elle aura un rôle d'exécutant administratif dès que la commune sera sollicitée. Elle agira comme le bras armé de la commune dans ce projet.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Idelux a le rôle de moteur dans ce projet. Ils ont été mandaté pour mener ce projet. Les organismes publics auront pour mission de collaborer dans la mesure de leurs possibilités, de transmettre les informations en leur possessions et leurs volontés quant au projet. La commune en particulier (avec l'ADL) veillera à ce que l'intérêt de la Ville et de son économie soit défendu.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Obtenir les informations concernant les lieux de l'État fédéral
- Réunir les différentes parties intéressées et impliquées pour définir la marche à suivre
- Intéresser les différents ministres aux compétences liées sur le sort de l'ensemble et les solliciter pour un financement

#### Résultat atteint

- réunion de visite des lieux dans leur ensemble avec les différents acteurs impliqués
- désignation d'un acteur pour mener le projet de relance

#### Obstacles rencontrés

- Difficulté de faire valoir l'ADL comme interlocuteur de choix
- Problématique du financement pour la Ville (pas de possibilité de s'investir financièrement dans le projet) et donc besoin d'interventions financières extérieures

#### 4.2.1.2. Priorité 2

##### 2 **Accompagnement et stimulations des acteurs économiques locaux**

##### 4.2.1.2.1. Priorité supprimée

Pourquoi cette priorité a-t-elle été supprimée ?

##### 4.2.1.2.2. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

#### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Faire reconnaître l'ADL comme interlocuteur privilégié pour les entreprises et les porteurs de projets	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2 Promouvoir l'emploi et les synergies entre employeurs, employés et organismes connexes En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

3 Valoriser et pérenniser les activités économiques locales existantes en initiant une logique de proximité En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

4 Soutenir et favoriser le développement de nouveaux projets économiques En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Réalisation d'un support de promotion de l'ADL et de ses actions	1	Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

---

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

## Résultat atteint

## Obstacles rencontrés

2

Création d'un site internet pour permettre une diffusion et une information moderne et efficace sur l'ADL et ses actions

1

Reportée

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

## Description du projet

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

## Public concerné

---

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

3 Création d'un encart "économie-ADL" dans le bulletin communal

1

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

Un bulletin communal est publié chaque mois et distribué à tous les foyers de l'entité. Il regroupe toutes les données utiles et pratiques mais également des informations sur des sujets de société. L'économie n'étant pas représentée, le projet a pour but d'informer les citoyens quant aux possibilités liées à l'entrepreneuriat mais également aux nouvelles liées à l'économie en général.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Susciter l'entrepreneuriat et encourager/soutenir les acteurs économiques est l'objectif final. Cela est réalisé d'une part en prônant ce qui est fait pour eux et d'autre part en prônant les activités que l'ADL organise à leur service.

#### Public concerné

Citoyens + acteurs économiques

#### Porteur du projet

ADL

#### Rôle de l'ADL

- Trouver les sujets sur lesquels communiquer
- Rédiger l'article
- Mettre en page
- Transmettre à la commune

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Commune: accepter l'article et le diffuser

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Trouver les sujets sur lesquels communiquer
- Rédiger l'article
- Mettre en page
- Transmettre à la commune

--> Chaque mois ou de manière récurrente

**Résultat atteint**

6 articles publiés

**Obstacles rencontrés**

- Manque d'une certaine lisibilité du bulletin communal
- Délai important entre rédaction de l'article et publication (3 semaines)
- Objectif d'une publication par mois est trop élevé car soit nous n'avons rien de nouveau à annoncer, soit rien de suffisamment qualitatif.

4	Création d'une newsletter à destination des acteurs économiques locaux	1	Reportée
---	--	---	----------

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?**

manque de temps pour la mise en place et la recherche de sujet

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

**Rôle de l'ADL**

---

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

5 | rédaction d'articles et diffusion pour  
mettre à l'honneur des acteurs économiques

1

Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps et de supports de diffusion

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

6	Création d'un espace dédié à la promotion de l'emploi et des offres locales	2	Reportée
---	---	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps pour assurer le suivi de l'info  
Manque d'une espace adéquat

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

7	Participation active de l'ADL à la plateforme partenariale Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi	2	En cours
---	--	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

### Description du projet

Cette plateforme est existante depuis plusieurs années mais aucun représentant des employeurs n'y est présent ou réellement actif. De plus, des entités comme la commune de Saint-Hubert qui n'accueille pas ou peu d'organismes destinés à l'emploi (chercheur d'emploi - école de promotion sociale - ...) sont très peu représentées. La participation de l'ADL à cette plateforme a les volontés suivantes:

- insérer Saint-Hubert comme lieu de décentralisation demandeur (permanence des différents organismes)
- rappeler le besoin de cohérence entre l'offre de formation et les demandes des employeurs
- donner un avis "employeur" lors de ces échanges

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Faciliter la mise au travail des personnes en recherche d'emploi et améliorer la dynamique employeur-employé à Saint-Hubert.

### Public concerné

Demandeurs d'emploi, écoles, organismes de référence (Maison de l'Emploi par ex.)  
Employeurs en recherche de personnel

### Porteur du projet

Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi

### Rôle de l'ADL

Participation aux réunions  
Relai d'informations et de points de vue  
Proposition de décentralisation

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Améliorer les liens entre l'offre de formation et les besoins de terrain

### Grandes étapes de réalisation prévues

Selon les rencontres

### Résultat atteint

Transmission des offres de formation

### Obstacles rencontrés

Difficulté de trouver la pertinence de la présence de l'ADL à toutes les réunions et de la plus-value de celle-ci

8 Création d'une plateforme avec les acteurs de l'emploi

2

Reportée

### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

Identification d'un réel besoin à réaliser au préalable

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

9	Mise en place d'un évènement récurrent annuel à destination des 15/26 ans autour des jobs étudiants et des premiers emplois	2	Reportée
---	---	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Besoin de financement que nous n'avons pas (pas d'un point de vue communal)  
Besoin d'établir au préalable les besoins des employeurs en terme d'employés pour pouvoir les insérer dans le projet.  
Questionnement sur la duplicité ou non d'évènements à destination du même public de manière plus large.

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

10

Mise en place d'un espace de réseautage pour les entrepreneurs locaux (club d'entreprises)

2

Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps  
Peu d'entreprises sur le territoire: questionnement sur l'opportunité de réaliser ce projet à l'échelle communale  
Les Petits Déjeuners des Commerçants doivent évoluer pour rester attractif. peut-être leur faire prendre cette direction...

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

11	Création d'une boîte à outils à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises souhaitant engager du personnel	2	Reportée
----	--	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps  
Changements au cours de l'année 2017

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

12 Organisation d'un salon de l'emploi sur le territoire

2

Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps  
Quid du financement  
Besoin de trouver des partenaires  
Besoin préalable d'identifier l'intérêt: les entreprises et entrepreneurs de l'entité sont-ils intéressés par ce genre de démarche? Ont-ils suffisamment d'emploi à pourvoir?

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

13	Résumé des différentes études liées au commerce et à la problématique du centre-ville	3	Reportée
----	---	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps  
Identifier quelle sera son utilité par la suite

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

14	Création d'un guide économique des commerces, des entreprises et des artisans locaux via un recensement permanent	3	Reportée
----	---	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps  
Manque de support pour réaliser le recensement permanent (site notamment)

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

---

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

15	Création d'un comité et d'une dynamique autour de la Journée du Client
----	--

3
---

En cours
----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

### Description du projet

Lors des petits Déjeuners de Commerçants, ils ont souhaité participer à la Journée du Client qui s'est transformé en 2017 en week-end du Client. L'ADL souhaitait que Saint-Hubert soit présent au sein de cet évènement national. Pour travailler en partenariat et impliquer au maximum les premiers concernés, l'ADL souhaitait travailler avec un comité qui a été mis sur pied.

L'objectif est multiple:

- de donner de la visibilité à Saint-Hubert et à ses commerces
- participer à un évènement fédérateur pour les commerçants

- faire en sorte que les commerçants prennent "possession de la ville" une fois sur l'année pour organiser un évènement qui leur est propre.

A terme, l'idée est que les commerçants s'auto-organisent (via une union des commerçants ou un autre système qui leur serait propre)

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Augmenter l'attractivité de Saint-Hubert et ses commerces.

Augmenter les activités économiques et ainsi dynamiser les commerces en place pour qu'ils se déploient.

### Public concerné

Commerçants

### Porteur du projet

Comité de commerçants + ADL

### Rôle de l'ADL

Mobiliser et inciter

Aide à l'organisation

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Commerçants: organiser et s'investir dans l'évènement

Commune: soutien financier et logistique

### Grandes étapes de réalisation prévues

- constitution du comité
- organisation de l'évènement

Cela de manière récurrente jusqu'à l'autonomisation.

### Résultat atteint

- constitution d'un comité
- organisation de l'évènement

### Obstacles rencontrés

Manque d'implication criant de la part des commerçants, manque d'intérêt.

Succès très mitigé

Peu de commerces se sentant en phase avec ce genre d'évènements (très/trop grande diversité de commerces, très peu de similitudes entre eux, objectifs différents pour eux.)

Nouvelles dates ne correspondant pas à un moment faste pour les commerces dans l'entité  
Nécessité que l'ADL porte à bout de bras le projet pour qu'il tienne un minimum la route (L'ADL a essayé de prendre un peu de recul cette année et le succès de l'évènement en a été fortement compromis)

16 Création d'un plan de formation annuel

3

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

Le commerce à Saint-Hubert a connu de beaux jours il y a plusieurs décennies. Surfant sur la vague, de nombreux commerces ont continué à fonctionner sans se remettre en cause, sans s'ajuster aux changements des modes de consommation et de fonctionnement de la société. Ce projet vise à offrir aux commerçants des formations utiles et pratiques pour les inciter à se moderniser, à acquérir les compétences pour y parvenir et à mieux correspondre aux modes de consommation actuels.

Pour ce faire, l'ADL fera appel à des organismes indépendants (privé ou public) qui se chargeront de donner les formations. Elle fera donc appel à des partenaires de qualité et de renom.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Augmentation de l'attrait commercial des commerces installés et attrait via les facilités offertes par l'ADL de nouveaux commerces, indépendants, entreprises et/ou société dans l'entité.

#### Public concerné

Acteurs économiques divers

#### Porteur du projet

ADL

#### Rôle de l'ADL

Organiser les formations de A à Z  
Inciter les commerçants à y participer

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Formateurs: donner des formations de qualité  
Partenaires organisant des formations: trouver une accord de bons procédés ou d'échanges pour étoffer mutuellement notre offre

#### Grandes étapes de réalisation prévues

En 2017: offre de formation axées sur la communication et le passage au numérique car la lacune est importante (3 formations)

En 2018:

- création d'un formulaire pour que les commerçants puissent exprimer leurs attentes en matière de formation (ou que le formulaire permette d'établir leurs connaissances dans différents domaines)
- 6 formations réparties sur l'année

#### Résultat atteint

- 3 formations réalisées
- formulaire lancé

#### Obstacles rencontrés

- peu de réponses quant au formulaire: peu de demandes
- qualité des formations pas toujours suffisante

17	Création d'une plateforme virtuelle bénévole	3	Supprimée
----	--	---	-----------

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Cette action a été supprimée car le but de création d'emploi inhérent à toute action de l'ADL est trop indirect que pour faire partie des priorités. L'ADL estime qu'elle n'aura pas le temps de la mettre en place d'ici la fin de son agrément. Cependant, celle-ci pourrait être remaniée et transmise au Plan de Cohésion Sociale.

#### Description du projet

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

#### Public concerné

#### Porteur du projet

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

18	Établir des collaborations et des partenariats actifs avec les SAACE	4	Permanente
----	--	---	------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

Les SAACE sont des vecteurs importants d'activité économique. Établir des relations fortes et actives avec eux est un gage de dynamisme de l'entité en matière d'entrepreneuriat. Pouvoir renvoyer des porteurs vers eux et accueillir leurs porteurs sur notre territoire est une des actions de base d'une ADL.

A Saint-Hubert, nous avons comme volonté de devenir une terre d'accueil pour les porteurs de projets, innovants et hors du commun principalement de manière à créer notre créneau économique. Pour ce faire, nous souhaitons que nos partenariats avec les différentes SAACE de la Province du Luxembourg soient entretenus et dynamiques.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- Installations de porteurs de projets sur le territoire
- Tenue de formations pour de futurs entrepreneurs dans l'entité

#### Public concerné

SAACE  
Porteurs de projets

#### Porteur du projet

ADL et SAACE à part égale

#### Rôle de l'ADL

Inciter et solliciter ces partenariats  
Répondre aux attentes des SAACE en matière de renvoi et d'accueil des porteurs

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

SAACE: solliciter l'ADL pour leurs comités de validation, lors de l'accompagnement de porteur issu du territoire ou des environs, lors de l'installation de ceux-ci sur le territoire

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Participation régulière aux comités des SAACE

- Sollicitation dès qu'un projet permet une collaboration (ex: plan formation, co-working, ...)

#### Résultat atteint

- Cycle de formation de chez CréaJob donné dans les locaux de l'ADL prévu pour 2018  
- Intégration dans le co-working de CréaJob

#### Obstacles rencontrés

Manque de porteurs de projet émanant de notre territoire que pour avoir des relations très étroites.

19	Participation active à la plateforme "Création d'activité" du FOREM	4	Permanente
----	---	---	------------

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

La plateforme Création d'Activité initiée par le Forem est un lieu de rencontre et d'échange de prédilection pour notre ADL. D'une part, elle regroupe tous les acteurs liés de près ou de loin à la création d'activité, axe de travail important pour l'ADL. D'autre part, elle convie selon l'actualité des organismes de qualité qui nous présentent des points d'actualité parfaitement en accord avec notre mission économique, créatrice d'emploi.  
Ce projet consiste en la participation à ces réunions et aux actions qui en découlent.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Objectif atteint de manière indirecte via la qualité des informations obtenues et transférées, via les événements (ex.: crowdfunding) qui suscitent ou incitent à mieux se lancer comme indépendant.

#### Public concerné

Acteurs économiques du territoire au final  
Partenaires de la plateforme

#### Porteur du projet

Forem

#### Rôle de l'ADL

Participation aux réunions et à l'organisation des événements  
Communication et transfert des informations obtenues

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Participation aux réunions et à l'organisation des événements  
Communication et transfert des informations obtenues  
Échanges de bonnes pratiques

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Des réunions tous les mois et 1 à 2 évènements par an.

#### Résultat atteint

Organisation d'un évènement sur les "Senior'Preneurs"

#### Obstacles rencontrés

- difficulté d'agenda lors de l'organisation des évènements (difficulté de l'insérer dans notre programme de travail et impossibilité de prendre en compte les desideratas de tous les partenaires).

20

Sensibilisation aux possibilités entrepreneuriales à l'âge de la retraite

4

En cours

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

#### Description du projet

La génération du baby-boom arrive à l'âge de la pension. De nombreuses entreprises sont et seront à remettre dans les années à venir. De nombreuses personnes ayant effectués une carrière classique se retrouvent à la pension avec soit des rentrées rabetées et la nécessité de travailler, soit avec la volonté d'occuper leur nouveau temps libre. Il existe des solutions pour ces personnes de continuer à travailler mais elles sont largement méconnues. L'ADL souhaite par ce projet communiquer ces possibilités à un public large et varié des citoyens de la commune. Cela est d'autant plus important que la population borquaine est vieille et fortement vieillissante. L'ADL souhaite informer sur ces possibilités les citoyens de l'entité via l'intervention de professionnels dans ce domaine ainsi que dans la diffusion d'articles.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Étendre les activités économiques à une tranche d'âge généralement inactive.

#### Public concerné

Personnes pensionnées ou en passe de l'être

#### Porteur du projet

ADL

#### Rôle de l'ADL

Informer les citoyens des tranches d'âge encore actives mais proche de la pension et les personnes pensionnées.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partager leur savoir

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- diffusion d'articles sur les réseaux sociaux (à défaut d'avoir un site)
- diffusion d'articles via la revue communale
- organisation d'un évènement d'information à Saint-Hubert

## Résultat atteint

- diffusion d'articles sur les réseaux sociaux (à défaut d'avoir un site)
- diffusion d'articles via la revue communale

## Obstacles rencontrés

- Manque de temps pour organiser une séance d'information qui sera postposée

21 Espace entreprendre à Saint-Hubert 4 En cours

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

## Description du projet

Le projet initialement appelé "Espace Entreprendre" a pris 2 dimensions:

ATIS

Il s'agit d'un réseau virtuel de professionnels, centré sur les besoins des entrepreneurs et non sur les demandes émanant de la communauté, qui a pour but de faire gagner du temps tout en travaillant de manière sectorielle.

Ce réseau est accompagné de la création d'un espace de conférence localisé à Saint-Hubert mais dont la mise en œuvre a été postposée en 2018. Il sera agrémenté de salles de formations à l'encodage comptable (nouveau bureau de Cefilux fiduciaire), des espaces de travail intégrés, c'est-à-dire où les frais sont mutualisés pour réaliser des économies d'échelle et où les locataires ont droit à l'erreur grâce à un engagement limité dans le temps et financièrement; et d'une agence immobilière.

En 2017, seule la promotion du réseau est envisagée.

GARE!

Il s'agit d'un projet de tiers lieux comprenant dans un premier temps un co-working et des résidences d'artistes. Dans un deuxième temps une salle de moyenne jauge à destination culturelle et un fab-lab.

Cette année a été consacrée à l'accompagnement de la mise en œuvre du coworking.

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- Accueil de nouvelles entités dédiées à l'économie, à des projets innovants et novateurs.
- Chacun des 2 pôles nécessitent l'engagement de personnes pour faire tourner ces projets au quotidien.

## Public concerné

Porteurs de projets

## Porteur du projet

Gare! asbl - Cefilux - Atis Network

## Rôle de l'ADL

Soutien lors de la création du projet et de sa mise en place

Communication autour des projets - être ambassadeur

Participation à sa hauteur en terme d'informations sur le territoire, d'inclusion de celui-ci.

Participation à l'animation du co-working via un partenariat

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

ATIS: réalisation du network, lancement + transformation du bâtiment + recrutement pour remplir ses espaces de travail

CEFILUX: organisation de ses formations et intégration du nouveau bureau à ceux déjà existants.

GARE!: concrétisation du co-working (transformation des lieux physiques) + mise en place d'un partenariat en collaboration avec l'ADL autour de l'animation du co-working et de l'appropriation des lieux pour un co-workeur

#### Grandes étapes de réalisation prévues

ATIS:

- network = lancement et test du produit
- dans le bâtiment: en suspens pour le moment tant que les travaux ne sont pas terminés.

GARE!:

- travaux dans le bâtiment
- appel à projet et partenariat

#### Résultat atteint

GARE!

- 100 000 € gagnés via l'appel à projet co-working en milieu rural du Ministre Collin
- intégration du réseau CoWallonia
- mise en place d'un partenariat entre la CCILB, GARE!, CréaJob et l'ADL pour l'animation du co-working

#### Obstacles rencontrés

- complexité des différents sujets (network, coworking, tiers lieux)
- multiplicité des interactions entre acteurs
- évolution et mutation constante des idées et des projets

22

Création de différentes boites à outils à destination des porteurs de projets

4

Reportée

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Manque de temps

#### Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

---

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.2.3. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Internaliser de manière proactive la consommation	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Encourager les synergies entre acteurs économiques (ou un secteur) et affirmer leur cohésion	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Création et approbation des chèques commerces sur le territoire	1	En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

### Description du projet

Le projet consiste à la mise en place de chèques commerces valables dans tous les commerces de l'entité. La commune premier partenaire de ce projet, transformerait des primes (prime de naissance, de mariage, parc à conteneurs,...) en chèques commerces pour inciter ses citoyens à consommer localement et à soutenir les commerces et producteurs de l'entité. Ces chèques ont valeur d'argent.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Internaliser la consommation au sein de la commune  
Soutenir, dynamiser et favoriser les commerces locaux  
Sensibiliser/encourager à la consommation locale les citoyens en montrant l'exemple

### Public concerné

Commerces  
Commune  
Citoyens

### Porteur du projet

ADL

### Rôle de l'ADL

- fédérer autour du projet la commune et les commerçants
- créer un système fonctionnel et porteur
- mise en place du comité de commerçants dont la tâche est d'accompagner l'ADL dans cette entreprise
- mise en place du projet

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Commune: mise en circulation des chèques via transformation de primes et autres - être premier acteur et vecteur d'utilisation
- Commerçants: accepter les chèques et les promouvoir
- Comité: épauler l'ADL, être les premiers ambassadeurs auprès de leurs pairs.

### Grandes étapes de réalisation prévues

- créer le comité
- construire la charpente du projet
- solliciter la commune et obtenir leur adhésion
- affiner le système de fonctionnement
- mise en œuvre pratique
- solliciter les commerces à participer
- communiquer sur le projet
- assurer la comptabilité

### Résultat atteint

Standby du projet après la constatation que son influence serait très limitée.

Besoin d'un conseil de professionnel (en cours pour 2018)

#### Obstacles rencontrés

- travail avec le comité de commerçants très pénible car il y a un manque d'implication de leur part
- masse critique (argent transformé en chèques commerces par la commune) trop faible pour assurer un bon roulement
- l'offre de commerces chez qui dépenser ces chèques est peu diversifiée et relativement faible (crainte de mécontentement et très peu d'attrait des citoyens utilisateurs)

2

Création d'une monnaie locale

1

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

---

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

3 | Petits déjeuners des commerçants

2

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

#### Description du projet

Les Petits Déjeuners des Commerçants ou 'PDC' sont des tables rondes où les commerçants se retrouvent pour discuter des sujets d'actualité dans leur ville et décider de projets ou d'actions à mener en commun avec l'aide de l'ADL.

Ces PDC ont lieu toutes les 6 semaines environ chez un commerçant différent à chaque fois.

Idéalement, ceux-ci devraient être pris en main par une union des commerçants.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif premier est la cohésion de groupe, le réseautage et l'activation des échanges de prestations entre acteurs économiques locaux. La création en terme d'activité économique et d'emploi est donc indirecte.

#### Public concerné

Commerçants, indépendants et entreprises présentes sur le territoire

#### Porteur du projet

ADL dans un premier temps et une union des commerçants dans un second

#### Rôle de l'ADL

- organiser les PDC: accueil, présences, ordre du jour, récolte d'informations à présenter,...
- fédérer les commerçants autour de projets porteurs

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Commerçants au sens large

- apporter une contribution en terme d'informations, de questions, de demandes,...
- participer aux réunions

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Initier la démarche récurrente
- Passation du projet + autonomisation de celui-ci
- fixer une date et trouver un accueillant

- trouver les informations à communiquer, déterminer un ordre du jour, créer l'invitation et l'envoyer aux commerçants.

#### Résultat atteint

- Des PDC toutes les 6 semaines environ avec un accueillant différent à chaque fois
- Une meilleure connaissance des commerçants par l'ADL
- La création de comités pour les différents projets (JDC, CC,...)

#### Obstacles rencontrés

- En ce qui concerne l'organisation des PDC, il est impensable que le projet devienne indépendant à l'heure actuelle. Les commerçants attendent de l'ADL ce "service" et sont pour conserver la neutralité de l'organisateur. Cela permet une meilleure communication et des échanges plus constructifs.  
--> il devient une action récurrente malgré la volonté de l'ADL.
- La fréquentation et l'intérêt du projet devient plus faible et nécessite plus de travail pour obtenir un minimum de participation. Le concept est arrivé à sa fin. Il est temps de trouver une manière de le renouveler, de l'améliorer pour continuer à intéresser les commerçants et à susciter un intérêt d'y participer.
- pas d'intérêt pour les entreprises de plus grande ampleur.

4

Tables secrètes

2

Nouvelle

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

#### Description du projet

Les tables secrètes consistent en un repas (le samedi midi ou soir ou le dimanche midi), pour 100-120 personnes (en une seule table idéalement), composé exclusivement des produits régionaux, cuisiné par un ou des chefs locaux, dont le lieu (et le menu) est tenu secret jusqu'à la veille ou le matin même. L'idée est d'emmener les gens dîner/souper dans un endroit insolite.

Les objectifs sont les suivants:

- créer de la visibilité pour l'ADL
- faire découvrir et apprécier notre territoire
- mettre en valeur le savoir-faire des chefs locaux et le secteur HoReCa très présent et porteur sur l'entité
- faire découvrir les produits du territoire (production locale)

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- Développer l'activité du secteur HoReCa
- Développer l'activité des producteurs locaux
- Augmenter l'attractivité du territoire et donc les consommations dans les commerces divers de l'entité

Dans un but ultime de faire perdurer et de développer les activités existantes, voire d'en accueillir de nouvelles et donc de créer de l'emploi. L'impact est indirect.

#### Public concerné

HoReCa + producteurs locaux

#### Porteur du projet

ADL

#### Rôle de l'ADL

Organisation générale de Evènement - Fédération des acteurs autour du projet (HoReCa et producteurs) - Promouvoir le territoire - Gestion des inscriptions - Trouver l'endroit insolite - Participer aux réunions de coordination du projet général

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Producteurs: fournir les denrées

HoReCa: prévoir les menus, cuisiner, gestion de la logistique associée

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- accord de participation de la commune et du CA
- fixation de la date
- appel aux restaurateurs
- mise en place logistique
- création de la communication locale
- diffusion/promotion
- inscription
- organisation le jour J

#### Résultat atteint

Accord de participation par le CA de l'ADL

#### Obstacles rencontrés

- organisation générale avec les autres ADL peu efficace (réunions longues sans réelles décisions collectives et très préférentielle (priorité aux communes avec de gros soutien politique, priorité aux anciennes ADL, priorité aux ADL ayant déjà participé l'année dernière)
- peu de soutien politique et communal (pas de financement, juste aide pratique)

5

Création d'une plateforme agricole avec les différents acteurs concernés

2

Reportée

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Manque de temps

Besoin d'être outillés pour offrir aux agriculteurs des informations de qualité et une expertise digne de ce nom

#### Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

---

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.2.4. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Faire de Saint-Hubert une terre d'accueil pour des structures économiques diverses et variées	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Impulser la création d'entreprises d'économie sociale	1	Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Manque de temps

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

2	Initier l'esprit d'entreprise chez les jeunes en lien avec les écoles de Saint-Hubert	1	Reportée
---	---	---	----------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Manque de temps

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

---

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.3. Priorité 3

3 Utilisation des ressources locales dans l'économie

4.2.1.3.1. Priorité supprimée

Pourquoi cette priorité a-t-elle été supprimée ?

4.2.1.3.2. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
----	----------	--------

1	Promouvoir les créations issues de savoirs-faire et productions liées à la terre	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Activer une dynamique de consommation locale	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Participation à la Quinzaine du Boeuf en collaboration avec la Confédération des Bouchers et la Province du Luxembourg	1	Reportée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

La quinzaine du bœuf est une belle opportunité de faire valoir le savoir-faire des bouchers. Hors Saint-Hubert est le lieu d'ancrage de la Confrérie des bouchers. Anciennement, la ville comptait d'innombrables boucheries. A l'heure actuelle, celles-ci sont beaucoup moins nombreuses. Néanmoins, l'ADL souhaite travailler avec ce corps de métier pour redorer son blason. Cependant, cette année, elle n'aura pas eu l'occasion de le faire pour différentes raisons:

- manque de temps: l'appel à projet de la Quinzaine du Bœuf est sortie très tard et changement dans le personnel à ce moment
- évènement auquel accoler ce projet défaillant à cause du temps dans les éditions précédentes (manque de moyens, manque d'entrain du comité organisateur)

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

---

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

## Résultat atteint

## Obstacles rencontrés

2	Participation en tant que membre du comité de pilotage de la plateforme TerroirLux	1	En cours
---	--	---	----------

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

## Description du projet

TerroirLux est une plateforme initiée par la Province du Luxembourg qui sous forme d'un site Internet regroupe les producteurs locaux et les points de vente de leurs produits. Pour valoriser ce site et le faire vivre, la province du Luxembourg s'est accompagnée d'un comité. Celui-ci a pour but de:

- perpétuer la connaissance du site, faire sa promotion
- faire en sorte qu'il soit attractif et d'initier la communication qui l'entoure
- l'agrémenter de rencontres physiques idéales pour le réseautage

Pour Saint-Hubert, il s'agit d'une part de se rapprocher des instances très actives en matière de production locale et d'en tirer les bonnes pratiques pour à notre tour attirer sur notre territoire des initiatives et de nouveaux producteurs. Ce comité nous met en relation directe avec les personnes actives dans ce domaine. L'ADL souhaite combler la lacune de Saint-Hubert en la matière et ultimement accueillir de nouveaux projets sur son territoire.

Pour Saint-Hubert, d'autre part, il s'agit d'offrir une visibilité maximale pour les quelques producteurs présents dans l'entité et de contribuer à leur renommée.

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Attirer de nouveaux porteurs de projets liés à la production locale sur notre territoire et développer ce secteur économique: activation économique indirecte.  
Valoriser les productions existantes et les mettre en réseau avec d'autres producteurs des environs.

#### Public concerné

- producteurs locaux pour les réseaux et la base des données
- citoyens et touristes pour le site

#### Porteur du projet

Province du Luxembourg

#### Rôle de l'ADL

Avis, relai d'information et encodage des données de notre territoire, promotion, participation aux réunions,...

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Province du Luxembourg: financement et coordination du projet
- Comité: initier la communication, déterminer les besoins, travailler à la concrétisation de la communication, être les ambassadeurs du projet
- Partenaires: promouvoir le site et encoder ou faire les mises à jour des données des producteurs ainsi que des points de vente
- MT et SI: promouvoir et utiliser le site pour informer les touristes

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- construire le site selon les besoins identifiés
- encoder les données des producteurs et des lieux de ventes
- promouvoir le site, faire en sorte qu'il soit utilisé
- mise-à-jour pour mieux correspondre aux besoins des utilisateurs, moderniser
- campagne de communication et de promotion

#### Résultat atteint

- site en ligne, fonctionnel et complet
- réunions régulières
- participation à la Foire Agricole de Libramont
- Préparation d'une campagne de communication originale et innovante pour 2018 (réunions préalables - construction et diffusion à venir)

#### Obstacles rencontrés

- difficulté de faire valoir la qualité du site auprès des producteurs déjà fort sollicités par d'autres organismes et d'autres sites
- difficulté de rester à jour et suffisamment compétitif par rapport à d'autres sites.

3 Développement de la visibilité de la production du centre de détention de Saint-Hubert

1

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

### Description du projet

Le Centre de détention de Saint-Hubert est un acteur économique un peu particulier mais l'un des plus gros de notre territoire. Loin de se contenter d'être un organisme fédéral classique, il permet aux détenus de créer de la plus-value économique via des ateliers de menuiserie, une ferme, de la production fromagère et un jardin - potager. Ces derniers points sont assez méconnus. Leur activité économique reste largement en marge de tout circuit. Notre volonté est de les intégrer au même titre que des nouveaux producteurs au réseau borquin et au réseau de leur secteur en leur offrant des conseils d'amélioration. Dans un premier temps, nous nous attaquerons à la fromagerie et au potager, mêlant ainsi ces productions à nos actions concernant les circuits-courts.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Augmenter la visibilité, la productivité et la rentabilité de la fromagerie et du potager.  
Utiliser ce vecteur pour dynamiser le secteur de la production locale.  
Faire en sorte de maintenir la fromagerie et le potager en fonction car ce sont des activités déficitaires actuellement.

### Public concerné

Gestionnaires de la fromagerie et du potager

### Porteur du projet

Centre de détention de St-Hubert et ADL

### Rôle de l'ADL

- apporter un avis d'experts dans le domaine de la gestion d'activité (au sens classique et non au sens de la gestion d'un organisme fédéral)
- inciter à l'innovation et à la modernité, à l'entrée dans le marché de cet acteur et à sa mise en valeur
- soutenir leurs actions
- les insérer dans le domaine des producteurs locaux

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- se montrer volontaire et s'investir dans les solutions proposées
- obtenir les accords et les fonds de leur hiérarchie pour la mise en place des projets, des améliorations.

### Grandes étapes de réalisation prévues

- travail sur la visibilité des lieux
- conquérir de nouveaux marchés
- développer un magasin à la ferme
- augmenter la rentabilité des lieux

### Résultat atteint

- ouverture du magasin

- réalisation d'un flyer

#### Obstacles rencontrés

- lenteur administrative  
- fond de développement quasi inexistant

4 Développer une fête des associations de manière récurrente

1

Supprimée

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Prendre en charge ce genre d'évènement n'est pas directement lié à la mission de l'ADL de créer une plus-value économique. Il arrive après d'autres projets plus importants sous cet angle économique. Le temps de travail nécessaire pour réaliser cet évènement ne peut y être consacré et la durée de l'agrément ne pourra pas y palier. Ce projet pourrait être repris par le Plan de Cohésion Sociale.

#### Description du projet

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

#### Public concerné

#### Porteur du projet

#### Rôle de l'ADL

---

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

5 | Apéro & Marché du Parvis: création d'un comité

2

En cours

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

### Description du projet

Les AMP sont un mélange de 2 concepts: marché de produits du terroir et un apéro urbain. Le but est que l'un entraîne l'autre et qu'ils se portent mutuellement. Ils ont lieu tous les 2èmes vendredis du mois de mai à septembre.

Le marché comprend entre 10 et 25 exposants présents de 17h à 21h. Ils offrent aux borquins la possibilité de manger local et de consommer de manière plus éthique. Ils proposent aux gens leurs produits de manière classique mais sont également invités à offrir des assiettes apéritives par exemple aux visiteurs.

L'apéro est quant à lui organisé autour d'une brasserie qui propose des bières de la Province du Luxembourg, différente à chaque date et tenue par une asbl de l'entité.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- soutenir la production locale
- faire connaître les producteurs
- inciter à la consommation locale

### Public concerné

- producteurs locaux
- asbl

### Porteur du projet

ADL et un comité

### Rôle de l'ADL

A l'origine: mise en place du projet et initiation d'un comité.

Aujourd'hui: accompagnement du comité et transmission des bonnes pratiques et des informations.

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Comité: prendre la relève dans l'organisation de ces AMP

### Grandes étapes de réalisation prévues

- création du concept
- mise en place du concept
- création d'un comité
- transmission de l'évènement

### Résultat atteint

- création d'un comité efficace qui va se constituer en asbl pour 2018
- succès des différentes éditions malgré le temps médiocre et pérennisation du concept

### Obstacles rencontrés

- évènement extérieur tributaire des conditions climatiques
- difficulté de faire passer tous les tenants et les aboutissants au comité qui a ses propres envies et volontés, difficulté de l'inscrire dans notre lignée directe

6

Création d'une plateforme circuit-courts

2

Reportée

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Cette action a été initiée dans le précédent agrément et a été un échec. Nous avons comme volonté de structurer la consommation locale des citoyens en créant un GAC ou un autre système de consommation locale. Cependant les citoyens ne sont pas prêts à s'investir et préfèrent payer plus cher leurs achats que d'y investir du temps. D'où l'échec de notre projet précédent.

Nous avons donc émis l'idée de travailler autrement, de partir des producteurs de l'entité. Nous n'avons pas eu le temps de constituer cette plateforme en 2017. Nous nous mettons néanmoins régulièrement en lien avec ces porteurs via partage d'informations les concernant.

#### Description du projet

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

#### Public concerné

#### Porteur du projet

#### Rôle de l'ADL

---

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.3.3. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Encourager les initiatives visant à mettre en valeur le territoire et ses productions	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Accompagnement à la création d'un GAC	1	Supprimée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Cette action a été initiée dans le précédent agrément et a été un échec. Nous avons comme volonté de structurer la consommation locale des citoyens en créant un GAC ou un autre système de consommation locale. Cependant les citoyens ne sont pas prêts à s'investir et préfèrent payer plus cher leurs achats et que quelqu'un fasse la démarche pour eux que d'investir du temps pour cela. Il faut donc aborder la consommation locale et le savoir-faire des producteurs autrement.

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

---

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

2 | Soutien aux actions de la Grande Forêt de Saint-Hubert asbl

1

Reportée

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

2017 a été une année charnière pour la GFSH: changement d'agrément, nouveau personnel, ... Peu de projets nous concernant ou nécessitant notre collaboration ont été réalisés. Nous sommes donc dans l'attente d'être sollicité et ce même si nous avons continué à collaborer via d'autres projets plutôt liés au tourisme.

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

4.2.1.3.4. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Faire connaître et adhérer les acteurs intéressés aux principes d'écologie et préservation de la nature	En cours

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

2	Aide et soutien au développement du territoire en adéquation avec ses caractéristiques	En cours
---	--	----------

Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Sensibilisation aux métiers verts	1	Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

---

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

Porteur du projet

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

2	Sensibilisation à la diversification agricole	1	Prévue mais non entamée
---	---	---	-------------------------

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

---

**Description du projet**

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

**Public concerné**

**Porteur du projet**

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

3 | Prospection d'organismes privés à la recherche de commerces correspondant à l'identité du territoire

2

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

**Public concerné**

**Porteur du projet**

**Rôle de l'ADL**

**Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)**

**Grandes étapes de réalisation prévues**

**Résultat atteint**

## Obstacles rencontrés

4 Construction partenariale d'un Centre des  
Métiers d'Art

2

Supprimée

## Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

S'il s'agit d'un projet porteur pour sortir du marasme économique dans lequel se trouve Saint-Hubert, l'ADL a d'autres priorités que de participer à ce genre de projet trop indirectement lié à la mission première de l'ADL

## Description du projet

## Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

## Public concerné

## Porteur du projet

---

Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés

5 Insuffler une dynamique liante entre les villages et le centre-ville

2

Prévue mais non entamée

Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Description du projet

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Public concerné

---

Porteur du projet

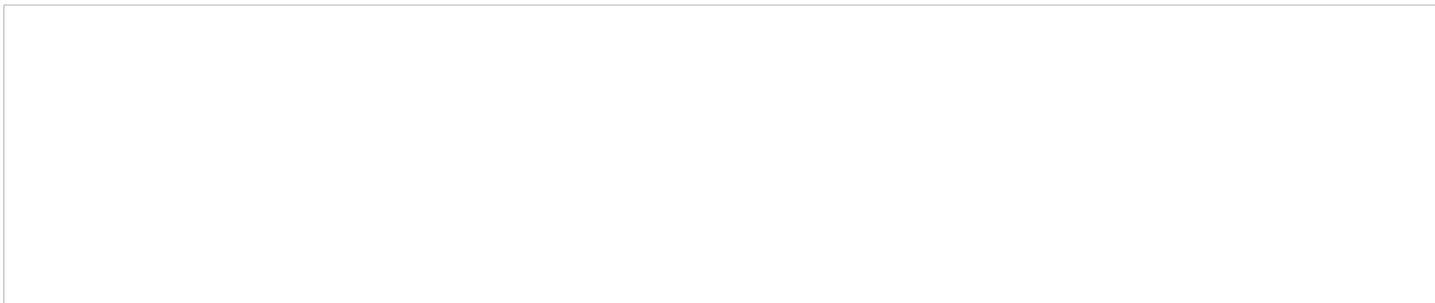
Rôle de l'ADL

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Grandes étapes de réalisation prévues

Résultat atteint

Obstacles rencontrés



## 5. Tableau récapitulatif

### Priorité 1

Attractivité du territoire

#### Objectifs court terme

Tirer parti des changements apportés au niveau du centre-urbain

Promotion des possibilités d'implantations économiques du territoire

Stimuler la cohérence et le travail en pôle en favorisant les économies d'échelle

#### Actions court terme

Accompagnement des commerçants lors de la Rénovation Urbaine - phase 1: minimiser les impacts des travaux sur le commerce

Collaboration et accompagnement du Plan Mobilité de la Ville

Dynamiser en augmentant l'attractivité des vitrines vides

Promotion du zoning

Promotion et valorisation des halls relais

Développement de la zone économique de l'aérodrome

Accompagnement à la construction d'une pratique collective d'une maison médicale

Création d'une plateforme touristique

#### Objectifs moyen terme

Capitaliser sur la notoriété innée de la ville et faire rayonner ses atouts

Faire état des possibilités d'implantations économiques

Intégrer les besoins du secteur économique aux projets de transformation du territoire

#### Actions moyen terme

Mise en valeur des productions et savoirs-faire locaux via les WEEK-ENDS WALLONIE BIENVENUE

Créations de portiques d'accueil aux entrées de ville

Renforcer et promouvoir l'image " Capitale Européenne de la Chasse et de la Nature "

Parc à Gibier: appui au redéploiement du site actuel et dans les projets futurs

Création de week-ends saisonniers thématiques

Création d'une certification reconnue pour les guides locaux

Création d'un label commun pour l'identification commune et unanime du territoire

Intégration de l'image "forêt" sur le territoire

Réalisation, communication et promotion d'un cadastre des disponibilités foncières et des bâtiments communaux

Accompagnement des organismes économiques lors de la Rénovation Urbaine - phase 2: intégration des besoins des commerces et des indépendants

#### Objectifs long terme

Moderniser la gestion des pôles d'attractions touristiques et augmenter l'offre

Faciliter l'accès et la diversité des moyens de transport

Accueillir de nouveaux organismes d'ampleur

### Actions long terme

Aide à l'implantation de la Maison du Cerf en collaboration avec la Grande Forêt de Saint-Hubert

Mise en valeur du patrimoine architectural de la Ville au travers de collaborations entre associations, acteurs touristiques et organismes publics

Amélioration de la signalétique en vue d'une meilleure reconnaissance des atouts de l'entité tant touristiques qu'économiques

Réhabilitation des voies lentes et des accès par des moyens de transport doux aux différents pôles d'intérêt économiques et touristiques ainsi qu'aux différents villages

Réalisation d'un plan marketing du territoire pour augmenter la cohérence de l'image de l'entité et identifier les atouts

Prospecter auprès d'investisseurs privés afin de les attirer et de les faire adhérer aux atouts du territoire

Participation à l'élaboration d'un projet économique pour les locaux du Palais Abbatial

### Priorité 2

Accompagnement et stimulations des acteurs économiques locaux

### Objectifs court terme

Faire reconnaître l'ADL comme interlocuteur privilégié pour les entreprises et les porteurs de projets

Promouvoir l'emploi et les synergies entre employeurs, employés et organismes connexes

Valoriser et pérenniser les activités économiques locales existantes en initiant une logique de proximité

Soutenir et favoriser le développement de nouveaux projets économiques

### Actions court terme

Réalisation d'un support de promotion de l'ADL et de ses actions

Création d'un site internet pour permettre une diffusion et une information moderne et efficace sur l'ADL et ses actions

Création d'un encart "économie-ADL" dans le bulletin communal

Création d'une newsletter à destination des acteurs économiques locaux

rédaction d'articles et diffusion pour mettre à l'honneur des acteurs économiques

Création d'un espace dédié à la promotion de l'emploi et des offres locales

Participation active de l'ADL à la plateforme partenariale Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi

Création d'une plateforme avec les acteurs de l'emploi

Mise en place d'un événement récurrent annuel à destination des 15/26 ans autour des jobs étudiants et des premiers emplois

Mise en place d'un espace de réseautage pour les entrepreneurs locaux (club d'entreprises)

Création d'une boîte à outils à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises souhaitant engager du personnel

Organisation d'un salon de l'emploi sur le territoire

Résumé des différentes études liées au commerce et à la problématique du centre-ville

Création d'un guide économique des commerces, des entreprises et des artisans locaux via un recensement permanent

Création d'un comité et d'une dynamique autour de la Journée du Client

Création d'un plan de formation annuel

Création d'une plateforme virtuelle bénévolat

Établir des collaborations et des partenariats actifs avec les SAACE

Participation active à la plateforme "Création d'activité" du FOREM

Sensibilisation aux possibilités entrepreneuriales à l'âge de la retraite

Espace entreprendre à Saint-Hubert

Création de différentes boîtes à outils à destination des porteurs de projets

### Objectifs moyen terme

Internaliser de manière proactive la consommation

Encourager les synergies entre acteurs économiques (ou un secteur) et affirmer leur cohésion

### Actions moyen terme

Création et approbation des chèques commerces sur le territoire

Création d'une monnaie locale

Petits déjeuners des commerçants

Tables secrètes

Création d'une plateforme agricole avec les différents acteurs concernés

### Objectifs long terme

Faire de Saint-Hubert une terre d'accueil pour des structures économiques diverses et variées

### Actions long terme

Impulser la création d'entreprises d'économie sociale

Initier l'esprit d'entreprise chez les jeunes en lien avec les écoles de Saint-Hubert

### Priorité 3

Utilisation des ressources locales dans l'économie

### Objectifs court terme

Promouvoir les créations issues de savoirs-faire et productions liées à la terre

Activer une dynamique de consommation locale

### Actions court terme

Participation à la Quinzaine du Boeuf en collaboration avec la Confédération des Bouchers et la Province du Luxembourg

Participation en tant que membre du comité de pilotage de la plateforme TerroirLux

Développement de la visibilité de la production du centre de détention de Saint-Hubert

Développer une fête des associations de manière récurrente

Apéro & Marché du Parvis: création d'un comité

Création d'une plateforme circuit-courts

#### Objectifs moyen terme

Encourager les initiatives visant à mettre en valeur le territoire et ses productions

#### Actions moyen terme

Accompagnement à la création d'un GAC

Soutien aux actions de la Grande Forêt de Saint-Hubert asbl

#### Objectifs long terme

Faire connaître et adhérer les acteurs intéressés aux principes d'écologie et préservation de la nature

Aide et soutien au développement du territoire en adéquation avec ses caractéristiques

#### Actions long terme

Sensibilisation aux métiers verts

Sensibilisation à la diversification agricole

Prospection d'organismes privés à la recherche de commerces correspondant à l'identité du territoire

Construction partenariale d'un Centre des Métiers d'Art

Insuffler une dynamique liante entre les villages et le centre-ville

## 6. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL

Date	Lieu	Thème	Utilité
30 / 03 / 2017	Neufchâteau	Base de données des commerçants, indépendants et entreprises.	communautarisation d'un système efficace et partagé (via Hadès et FTLB) pour diffuser et tenir à jour notre BDD
05 / 10 / 2017	Bastogne	Réforme des aides à l'emploi	mieux comprendre et surtout mieux informer notre public de commerçants et indépendants sans avoir à faire des recherches par nous-mêmes et possibilité de poser nos questions en direct et d'éventuellement demander une intervention pour notre public intéressé (gain de temps + efficacité)
05 / 10 / 2017	Bastogne	Médecins ruraux	Mieux comprendre la problématique dont nous n'avons pas conscience Essayer d'endiguer cela au niveau local Impliquer la Ville non consciente de cela
05 / 10 / 2017	Bastogne	Tables Secrètes	Projet partagé et étendu à la Province du Luxembourg pour mettre en valeur les restaurateurs et les producteurs locaux

## 7. Formation continue des agents

Date	Lieu	Durée	Sujet	Organisme dispensateur	Adéquation de la formation par rapport au plan d'actions
06 / 12 / 2017	Beez	1 journée	CoDT et digitalisation de l'économie	UVCW	+++
27 / 04 / 2017	St-Hubert	2 journées	Identité territoriale	UVCW	+++
/ / / /					

## 8. Communications

Citez les moyens de communication auxquels vous avez eu recours pour faire connaître les actions initiées ou coordonnées par l'ADL

- Le Bulletin Communal de la Commune de Saint-Hubert
- Site communal
- Une page Facebook
- Communication classique: affiches, flyers,... (avec l'aide du Royal Syndicat d'Initiative)
- Conférence de presse, communiqués de presse, interview: relai via la presse locale et provinciale.

## 9. Liste des documents à joindre

Il est préférable de joindre des fichiers au format ZIP (compressé).

- Annexe 1
- Annexe 2
- Annexe 3

Nombre TOTAL de documents joints

## 10. Déclaration sur l'honneur et engagements

Je soussigné :

Nom

Prénom

Président,

- habilité à signer
- déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.
- accepte le contrôle par les fonctionnaires désignés à cet effet par le Gouvernement wallon et s'engage à communiquer dans le mois tout changement d'agent et toute modification de contrat ou de régime de travail, en joignant copie des pièces probantes.

Les soussignés déclarent sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

Ils en acceptent le contrôle par les fonctionnaires désignés à cet effet par le Gouvernement wallon et s'engagent à communiquer dans le mois tout changement d'agent et toute modification de contrat ou de régime de travail, en joignant copie des pièces probantes.

Le Directeur général,

Nom

Prénom

Le Bourgmestre,

Nom

Prénom

## 11. Protection de la vie privée et voies de recours

### 11.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi<sup>1</sup>, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon : Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l' Emploi et de la Recherche ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

### 11.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. Introduire un recours interne à l'administration.  
*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.*
2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.  
*Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>

<sup>1</sup>Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

## Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner votre avis sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 30 ans                       30-60 ans                       plus de 60 ans

Vous êtes :

- un citoyen                       une entreprise                       un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)
- un pouvoir local                       une association du non marchand                       une administration
- autre

Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

- raisonnable                       trop long

Vous avez trouvé ce formulaire :

- clair et simple à remplir                       peu compréhensible et difficile à remplir

Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

- réclamer moins de pièces justificatives
- changer l'ordre des questions
- faire des phrases plus simples
- améliorer l'aspect visuel
- permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
- améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
- faciliter la sauvegarde du formulaire
- rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
- autre

Précisez :

Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

- Situation 1 : J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».

Pourquoi n'avez-vous pas rempli le formulaire électroniquement ?

- je ne savais pas qu'il existait une version électronique ou il n'en existe pas
- on me l'a donné en version papier
- je n'ai pas confiance en l'électronique
- c'est trop compliqué
- autre

Précisez :

- Situation 2 : J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné

Pourquoi avez-vous abandonné ?

- je ne voulais pas me créer un espace personnel
- je ne savais pas comment joindre les annexes
- nous étions plusieurs à devoir remplir le formulaire
- les pièces à joindre étaient hors format (plans, ...)
- autre

Précisez :

- Situation 3 : J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

- oui                       non

Dénomination :

Téléphone:

Caroline Swennen

0 4 8 5 / 8 2 . 8 8 . 4 4

MERCI pour votre participation !